

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

1. Désignation

La société **Benoit Monchotte - Cabinet In Consciousness®** désigne un organisme de formation professionnelle, dont le siège social est situé au 17 Avenue Félix Faure 69007 Lyon, France.

Benoit Monchotte - Cabinet In Consciousness® met en place et dispense des formations inter et intra entreprises, à Lyon, et sur l'ensemble du territoire national, seul ou en partenariat.

Dans les paragraphes qui suivent, il est convenu de désigner par :

- client : toute personne physique ou morale qui s'inscrit ou passe commande d'une formation auprès de la société **Benoit Monchotte - Cabinet In Consciousness®**
- stagiaire : la personne physique qui participe à une formation.
- CGV : les conditions générales de vente, détaillées ci-dessous.
- OPCO : les opérateurs de compétence agréés chargés de collecter et gérer l'effort de formation des entreprises.

2. Objet et champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente déterminent les conditions applicables aux prestations de formation effectuées par la société **Benoit Monchotte - Cabinet In Consciousness®** pour le compte d'un client.

Toute commande de formation auprès de la société implique l'acceptation sans réserve du client des présentes Conditions Générales de Vente. Ces conditions prévalent sur tout autre document du client, en particulier sur toutes conditions générales d'achat.

3. Devis et attestation

Pour chaque formation, la société **Benoit Monchotte - Cabinet In Consciousness®** s'engage à fournir un devis au client. Ce dernier est tenu de retourner à la société un exemplaire renseigné, daté, signé et tamponné, avec la mention « Bon pour accord ».

Le cas échéant une convention particulière peut être établie entre la société **Benoit Monchotte - Cabinet In Consciousness®**, et le client.

À la demande du client, une attestation de présence ou de fin de formation, ainsi que des feuilles d'emargement peuvent lui être fournies.

4. Prix et modalités de paiement

Les prix des formations sont indiqués en euros hors taxes.

Lorsque la société bénéficie d'un support administratif et d'un portage

Qualiopi, ou qu'elle est sous-traitante pour un autre OF, la TVA est applicable.

Lorsque la société **Benoit Monchotte - Cabinet In Consciousness®**, vend ses formations en nom propre, la TVA n'est pas applicable (article 293 B du CGI).

Le paiement est à effectuer au premier jour du début de la prestation, à réception de la facture, au comptant. Le règlement des factures peut être effectué par virement bancaire ou par chèque. Dans des situations exceptionnelles, il peut être procédé à un paiement échelonné. En tout état de cause, ces modalités devront avoir été formalisées avant le démarrage de la formation.

5. Prise en charge

La société **Benoit Monchotte - Cabinet In Consciousness®** ne permet pas de prise en charge par les OPCO. Ainsi lorsque les actions de formation sont vendues en nom propre par la société, l'intégralité des coûts de formation sera facturée au client.

Afin de permettre le financement partiel ou total des actions de formation par les OPCO, la société **Benoit Monchotte - Cabinet In Consciousness®** fait appel à une gestion administrative externalisée et à un portage QUALIOPi auprès de la société: *Groupe France Conseil Formation (groupe FCF), située au 5 rue Jules FERRY, 26500 Bourg les Valence.*

Ainsi toute inscription en formation traitée par le groupe FCF permet de prétendre à un remboursement auprès des OPCO. De fait, ce prestataire, assurant l'intégralité de la transaction, appliquera ses propres CGV, entraînant ainsi l'annulation des présentes dispositions.

6. Conditions de report et d'annulation d'une séance de formation

L'annulation d'une session de formation est possible, à condition de le faire au moins 15 jours calendaires avant le jour et l'heure du début de la formation. Toute annulation doit faire l'objet d'une notification par e-mail à l'adresse formations@benoitmonchotte.com. En cas d'annulation entre 7 et 10 jours ouvrables avant la date de la formation, le client est tenu de payer une pénalité d'annulation, à hauteur de 10% du coût total initial de la formation. En cas d'annulation moins de 7 jours ouvrables avant le début de la formation, une pénalité d'annulation correspondant à 50% du coût total initial sera facturée au client.

La demande de report de sa participation à une formation peut être effectuée par le client, à condition d'adresser une demande écrite à

l'organisme de formation dans un délai de 7 à 10 jours avant la date de la formation.

En cas d'inexécution de ses obligations suite à un événement fortuit ou à un cas de force majeure, la société **Benoit Monchotte - Cabinet In Consciousness®** ne pourra être tenue responsable à l'égard de ses clients. Ces derniers seront informés par mail.

7. Programme des formations

S'il le juge nécessaire, l'intervenant pourra modifier les contenus des formations suivant l'actualité, la dynamique de groupe, ou le niveau des participants. Les contenus des programmes figurant sur les fiches de présentation ne sont ainsi fournis qu'à titre indicatif.

8. Propriété intellectuelle et droit d'auteur

Les supports de formation, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, électronique...), sont protégés par la propriété intellectuelle et le droit d'auteur. Leur reproduction, partielle ou totale, ne peut être effectuée sans l'accord exprès de la société. Le client s'engage à ne pas utiliser, transmettre ou reproduire tout ou partie de ces documents en vue de l'organisation ou de l'animation de formations.

9. Informatique et libertés

Les informations à caractère personnel communiquées par le client à la société **Benoit Monchotte - Cabinet In Consciousness®** sont utiles pour le traitement de l'inscription ainsi que pour la constitution d'un fichier clientèle pour des prospections commerciales. Suivant la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition des données personnelles le concernant.

La société **Benoit Monchotte - Cabinet In Consciousness®** s'engage à appliquer les mesures administratives, physiques et techniques appropriées pour préserver la sécurité, la confidentialité et l'intégrité des données du client. Elle s'interdit de divulguer les données du client, sauf en cas de contrainte légale.

10. Loi applicable et attribution de compétence

Les présentes Conditions Générales de Vente sont encadrées par la loi française. En cas de litige survenant entre la société **Benoit Monchotte - Cabinet In Consciousness®** et le client, la recherche d'une solution à l'amiable sera privilégiée. À défaut, l'affaire sera portée devant les tribunaux de Lyon.